

LIVRET D'ACCUEIL SÉCURITÉ



MESSAGE DU DIRECTEUR QHSE GROUPE

vant chaque mission, évaluez les risques et prenez les mesures adéquates et efficaces pour les atténuer.

Vous pouvez être assurés que vous avez l'entier soutien de la Direction pour réaliser vos activités en toute sécurité.



Utilisez pleinement les outils QHSE disponibles tels que l'évaluation des risques liés au travail, les permis de travail, les réunions sécurité, le système de carte POST et le processus Step-Back 5.

Pour toute question, contactez votre supérieur.

Vous êtes responsable de votre propre sécurité et de celle de vos collègues : Repérez toute situation dangereuse, intervenez et réduisez les risques de facon efficace.

Geoffroy MARTIN-DENAVIT

MANAGER OHSE DU GROUPE PERENCO

DÉTENTEUR DU LIVRET

| • | NOM : |
|---|------------------|
| • | PRÉNOM: |
| • | ENTREPRISE: |
| | |
| • | TÈL: |
| • | REÇU LE (date) : |

Signature:

SOMMAIRE

| Détenteur du livret | 3 |
|--|----|
| Politique générale Perenco | 6 |
| 1. Objectifs | 10 |
| 2. Accès au site | 12 |
| 3. EPI | 13 |
| 4. Les mains | 14 |
| 5. Gestes et postures | 14 |
| 6. Le bruit | 15 |
| 7. Chute à la mer / Noyade | 15 |
| 8. Environnement | 16 |
| 9. Hygiène | 16 |
| 10. Permis de travail et habilitation | 17 |
| 11. Consignation ou L.O.T.O. | 19 |
| 12. Levage | 21 |
| 13. Risque chimique & produits dangereux • | 22 |
| 14. Travaux en hauteur | 24 |
| 15. Machines & pièces en mouvement | 27 |
| 16. Zone ATEX et espaces confinés • | 29 |
| 17. En cas d'accident | 30 |
| 18. Conclusion | 31 |
| | |
| 19. Spécificités Onshore | 34 |
| 20. Spécificités Offshore | 37 |
| 21. H.S | 39 |

Politique de Santé et de Sécurité

Aucun Dommage Aux Personnes et Aucun Accident

« La santé et la sécurité ont une importance primordiale. Lors de nos opérations, nous devons préserver la santé et assurer la sécurité de nos employés, de nos sous-traitants et de toutes les personnes concernées par nos activités »











NOS OBJECTIFS SONT

Aucun dommage aux personnes

Un environnement de travail sûr et sain pour le personnel

Pas d'impact sur la santé et la sécurité de nos voisins

Aucun accident

Le personnel Perenco doit s'engager à réaliser ces objectifs.

- La hiérarchie est responsable et garante de la santé et de la sécurité.
- Le personnel Perenco ainsi que le personnel de nos sous-traitants se doivent d'intervenir lors de situations dangereuses ou anormales et demeurent responsables de leur santé et sécurité ainsi que de celle d'autrui.

Pour assurer la conformité avec notre Politique de Santé & de Sécurité nous devons :

- Avoir en place un Système de Gestion de Santé et de Sécurité en conformité avec la réglementation applicable et les standards de l'industrie F&P.
- Veiller à ce que ce Système de Gestion soit bien compris et appliqué à tous les niveaux au sein de la société.
- Nous assurer que tous nos employés ainsi que le personnel de nos soustraitants disposent des compétences nécessaires pour accomplir leur travail en toute sécurité.
- Sensibiliser les personnes aux risques de santé et de sécurité aussi bien sur le lieu de travail qu'en dehors de celui-ci.
- Evaluer les conséquences de toutes nos activités sur la santé et la sécurité et mettre en place des mesures de contrôles appropriées.
- Maintenir l'intégrité physique de nos installations pour prévenir les accidents.
 - Définir des objectifs annuels de performance soutenus par des plans d'actions concrets.
 - Actualiser en permanence les plans d'urgence de santé et de sécurité.
 - Exécuter régulièrement des exercices et simulation de santé et de sécurité pour tester notre capacité à réagir rapidement et efficacement à une urgence.
 - Rapporter et analyser tous les incidents de santé et de sécurité, en rechercher les causes et prendre les mesures appropriées de façon à empêcher qu'ils se reproduisent.
 - Effectuer des audits réguliers de toutes nos activités et en utiliser les résultats pour améliorer la performance.



Politique Environnementale

Aucun Dommage à l'Environnement

« Lors de nos opérations, il est primordial que nous réduisions au maximum notre impact sur l'environnement »





- La hiérarchie est responsable et garante des questions environnementales.
- Le personnel Perenco ainsi que le personnel de nos sous-traitants sont responsables de leur impact sur l'environnement. Ils se doivent d'intervenir dans des situations anormales et dommageables pour l'environnement.

Pour assurer la conformité avec notre Politique Environnementale nous devons :

- Avoir en place un Système de Gestion Environnemental en conformité avec la réglementation applicable et les standards de l'industrie E&P.
- Veiller à ce que notre Système de Gestion Environnemental soit bien compris et appliqué à tous les niveaux au sein de la société.
- Nous assurer que tous nos employés ainsi que le personnel de nos sous-traitants disposent des compétences nécessaires pour accomplir leur travail de manière respectueus pour l'environnement.
- Sensibiliser les personnes aux problématiques environnementales aussi bien sur le lieu de travail qu'en dehors de celui-ci.
- Evaluer les conséquences de toutes nos activités sur l'environnement et mettre en place des mesures de contrôle appropriées.
- et mettre en place des mesures de contrôle appropriées.

 Maintenir l'intégrité physique de nos installations pour prévenir les

rejets accidentels de substances polluantes.

- Utiliser les technologies les mieux adaptées et économiquement viables pour réduire notre impact environnemental et améliorer notre bilan énergétique.
 - Définir des objectifs annuels de performance soutenus par des plans d'action concrets.
 - Exécuter régulièrement des exercices et simulations pour tester notre capacité à réagir rapidement et efficacement à toute urgence environnementale.
 - Rapporter et analyser tous les incidents, en rechercher les causes et prendre les mesures appropriées de façon à empêcher qu'ils se reproduisent.
 - Effectuer des audits réguliers de toutes nos activités et en utiliser les résultats pour améliorer la performance.

NOS OBJECTIFS SONT

Aucun dommage à l'environnement

Réduire au maximum nos émissions



Politique de Sûreté

Protéger Notre Personnel et Nos Biens

« Nous devons, dans le cadre de nos activités, protéger notre personnel et nos biens contre les risques de sûreté »

Fini Park



Le personnel de Perenco doit s'engager à réaliser ces objectifs.

- La hiérarchie est responsable et garante des questions de sûreté.
- Le personnel de Perenco ainsi que le personnel de nos sous-traitants se doivent de rester vigilants et responsables de leur sûreté ainsi que de celle d'autrui.
 Ils se doivent d'intervenir pour éviter les situations dangereuses ou anormales.

Pour assurer la conformité avec notre Politique de Sûreté nous devons :

- Avoir en place un Système de Gestion de la Sûreté en conformité avec la réglementation applicable et les standards de l'industrie E&P.
- Veiller à ce que notre Système de Gestion de la Sûreté soit bien compris et appliqué à tous les niveaux au sein de la société.
- Nous assurer que tous nos employés ainsi que le personnel de nos sous-traitants disposent des compétences nécessaires pour accomplir leur travail en toute sûreté.
- Sensibiliser les personnes aux risques de sûreté aussi bien sur le lieux de travail qu'en dehors de celui-ci.
- Evaluer les conséquences de toutes nos activités sur la sûreté et mettre en place des mesures de contrôles appropriées.
- · Actualiser en permanence les plans de Sûreté.
- Exécuter régulièrement des exercices et simulations pour tester notre capacité à réagir rapidement et efficacement aux menaces de sûreté.
 - Rapporter et analyser tous les incidents, en rechercher les causes et prendre les mesures appropriées de façon à empêcher qu'ils se reproduisent.
 - S'assurer régulièrement que nos mesures de sûreté sont bien adaptées.
 - Effectuer des audits réguliers de toutes nos activités pour évaluer notre niveau de performance en matière de sûreté.

NOTRE OBJECTIF EST

De réduire le risque de sûreté envers notre personnel et nos biens



Politique de Responsabilité Sociale

Contributions Positives Aux Communautés Locales

« Dans le cadre de nos activités nous devons nous assurer que la responsabilité sociale fasse partie intégrante de nos opérations ; cela doit être atteint grâce à un dialogue et à un partenariat avec les populations locales »



 La hiérarchie est responsable et garante du respect de notre Politique de Responsabilité Sociale.

• Le personnel Perenco ainsi que le personnel de nos sous-traitants doivent prendre en compte la Politique de Responsabilité Sociale dans toutes leurs activités et intervenir lorsque ses objectifs risquent d'être compromis.



M THE

Apporter une contribution positive aux communautés locales

Respecter les différences culturelles et les droits des personnes

Promouvoir et maintenir des principes d'honnêteté, d'intégrité et des standards d'éthique élevés

Pour assurer la conformité avec notre Politique de Responsabilité Sociale nous devons :

- Nous conformer à la réglementation du pays hôte.
- Veiller à ce que l'ensemble du personnel et nos sous-traitants soient conscients de l'engagement de Perenco en termes de Responsabilité Sociale.
- Maintenir des standards d'éthique élevés dans le cadre de nos interactions avec les communautés locales.
- Communiquer les activités de Perenco aux communautés voisines en tenant compte des coutumes locales.

 Identifier, en collaboration avec les communautés locales, les projets sociaux auxquels Perenco peut contribuer de manière positive. Ceuxci peuvent inclure:

- Une aide sanitaire aux personnes et aux communautés locales.
- Une infrastructure locale et un accès aux énergies durables et aux ressources en eau.
 - L'éducation, et le soutien à l'enseignement primaire pour tous.
 - Les projets communautaires à caractère durable : agriculture/pêche/micro crédit/etc...
- · Mettre en place les ressources nécessaires pour satisfaire nos
- objectifs en matière de Responsabilité Sociale.

 Gérer les projets parrainés par Perenco de façon à répondre aux

attentes des communautés en :

- D'efiniss ant des objectifs clairs avec des engagements r'ealisables.
- Respectant les programmes convenus avec les communautés.
- Partageant les expériences et en créant un climat de confiance.
- Effectuer des audits réguliers de toutes nos activités et en utiliser les résultats pour en améliorer la performance.



OBJECTIFS

L'objectif de ce livret est de vous rappeler les consignes générales de sécurité à absolument respecter sur tous nos sites.



Lors de votre arrivée, on vous indiquera la localisation :

- · De l'infirmerie, accommodations, catering,
- Des zones à risques,
- Des équipements de sécurité.
- · Le canal radio pour appeler les secours,
- · Des différentes alarmes.
- Le point de rassemblement,
- Des moyens d'évacuation.









Respectez ces règles afin d'assurer votre sécurité et celle de vos collègues. LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE CHACUN.

Prévenez les situations anormales.



Un accident peut toujours être évité, à vous de faire preuve de bon sens et d'adopter une attitude responsable.

Identifiez les dangers et évaluez les risques pour vous et votre entourage.

Si vous avez des doutes sur une situation ou un point en particulier, parlez-en à votre responsable.

Notre objectif est le zéro accident.

2 ACCÈS AU SITE

Stupéfiants et armes

Sur tous nos sites :

L'alcool et les armes sont interdits sur tous les sites.

Les drogues sont également interdites à la consommation, comme à la détention, c'est la loi !







Transport aérien

Les sous-traitants, qui opèrent les hélicoptères ou les avions utilisés par Perenco, ont leur propre induction, qui doit être réalisée avant chaque vol.

Sécurité



Présentez-vous au poste de contrôle sécurité, avant d'accéder à un site de production.

Des fouilles sont réalisées avant votre embarquement.

Médicaments

Si vous suivez un traitement médical, informez-en le «médic» dès votre arrivée sur site en lui présentant votre ordonnance.

Dernier rempart

Les équipements de protection individuelle doivent obligatoirement être portés. Ceux-ci sont votre dernier rempart pour vous prémunir de l'accident. Le port de bijoux est interdit : baque, boucle d'oreille, colliers, etc.

Le minimum



Sur les sites, dans la zone industrielle, vous devez en permanence porter:

- · Une combinaison de travail.
- Des chaussures de sécurité.
- · Un casque,
- Des lunettes de sécurité.
- Des gants adaptés à votre activité.
- · Les protections auditives sur les zones bruyantes mais également à disposition en permanence.

Les spécifiques

Des protections spécifiques certaines activités peuvent être exigées en complément :

- Un gilet de sauvetage,
- Un détecteur H₂S,
- Un harnais de sécurité.
- · Une protection respiratoire,
- Un écran facial.
- Un tablier et cagoule de soudeur.
- Ftc...



4 LES MAINS

Statistiques

30% des accidents avec arrêt et 70% des incapacités Permanentes Partielles du Groupe concernent des blessures aux mains.

C'EST BEAUCOUP TROP! Préservez vos mains, elles sont précieuses!



5 GESTES ET POSTURES

Manutention manuelle

De mauvaises positions répétées usent prématurément les disques intervertébraux et occasionnent les lumbagos, sciatiques et autres hernies discales.

Pour soulever une charge, vous devez :

- Vérifier le poids de la charge.
- Vérifier les obstacles autour et sur le traiet.
- Portez vos gants.
- Placez-vous au-dessus de la charge.
- Pliez les jambes en gardant le dos droit
- Relevez-vous à l'aide des jambes en gardant les bras

tendus, le dos droit, la charge près du corps.



Évitez de vous courber, et faites-vous aider si c'est nécessaire ou préférez l'utilisation des aides à la manutention.

Surdité

Le bruit peut vous rendre sourd de façon irréversible.

Ce dommage chronique est peu perceptible. La surdité isole socialement, c'est un véritable handicap.



Lors d'un travail générant du bruit ou dans un environnement bruyant, vous devez porter obligatoirement vos protections auditives.

CHUTE À LA MER / NOYADE

7

Chute à la mer / novade

En mer ou en rivière, vous êtes exposés au risque de noyade. Les courants, l'eau froide, et les vêtements de travail rendent la nage épuisante.

Portez un gilet de sauvetage dans les zones où vous êtes exposé à ce risque. Veillez à ajuster complètement votre gilet.

Si un homme est tombé à l'eau, vous devez :

- Ne pas le quitter des yeux.
- Le pointer du doigt en permanence.
- Lui lancer une bouée-couronne.
- Alerter les secours.

ENVIRONNEMENT

Respectez l'environnement!



Contenez les fuites d'huile ou de produits chimiques en utilisant des absorbants ou des bacs de rétention.

En cas de pollution accidentelle ou de déversement, prévenez votre responsable immédiatement.

9 HYGIÈNE

Chaque personne est tenue de se conformer aux règles de bonne conduite en matière d'hygiène corporelle et vestimentaire.

Vos mains peuvent devenir des nids à microbes.

Lavez-vous les mains après chaque passage aux toilettes, avant de manger, fumer ou boire.

Ne portez pas de tenue de travail dans les locaux de vie.

Ne mangez pas sur les lieux de travail, mais dans les espaces dédiés.

Obligation

Certaines activités comprenant des risques particuliers, nécessitent un Permis de Travail

En cas de doute, demandez à votre hiérarchie. à l'HSE du Site ou contactez directement le Chef de Site.

Permis de travail

Le permis de travail précise :

- La description détaillée de la tâche à réaliser.
- · L'identification des dangers.
- · L'analyse des risques.
- Les mesures de prévention et de protection à mettre en place.
- · Les signatures obligatoires.



WIP: Well Intervention Permit

Dans le cas d'intervention sur puits, un WIP (Well Intervention Permit) doit être réalisé.



10 PERMIS DE TRAVAIL ET HABILITATION

Avant de commencer à travailler

Vous devez :

• Afficher le permis de travail sur votre site.

l'exposition du personnel face à ces risques.

- Vérifier la présence des équipements de sécurité requis.
- Prendre connaissance des chemins d'évacuation, points de rassemblement. etc.

Permis de travail

Si le travail n'est pas terminé à la fin d'un poste, le permis doit être fermé. La nouvelle équipe le signera pour le rouvrir ou en émettra un nouveau.

Outre le Permis de Travail, une Fiche de Consignation peut être exigée. Le permis de travail permet d'identifier les risques et de manager

C'est une autorisation écrite. Il assure que le travail sera réalisé en toute sécurité

Un permis de travail est exigé pour toutes les opérations non routinières qui présentent des risques.

Habilitations

Pour réaliser certains travaux ou utiliser certaines machines, vous devez être titulaire d'une habilitation.

Elle est nécessaire pour :

- Le montage / démontage / réception d'échafaudages.
- La conduite de chariot élévateur.
- La conduite de nacelle élévatrice.
- · La conduite d'un pont roulant.
- · La conduite d'un poids lourd ou super lourd.
- La conduite de grue.
- Le travail sur ou à proximité d'installations électriques.
- Etc...

Arrêt d'urgence

Pour mettre une machine ou un équipement en sécurité la seule procédure existante est la CONSIGNATION.



Elle s'applique:

- Aux machines
- Aux équipements électriques.
- Aux équipements sous pression.
- Aux équipements contenant des produits toxiques, chauds, corrosifs, polluants.

Elle doit être effectuée par du personnel autorisé.

11 CONSIGNATION OU L.O.T.O.

Le principe

La consignation en 4 étapes :

- 1. LA SÉPARATION.
- 2 LA CONDAMNATION
- 3. LA DISSIPATION de l'énergie résiduelle.
- 4. LA VÉRIFICATION et L'IDENTIFICATION.



Interdiction

Attention, il est strictement interdit d'intervenir sur une machine qui n'a pas été consignée. Vérifiez la présence de la fiche de consignation, d'un cadenas et d'une étiquette.

Chaque équipe intervenante doit rajouter son propre cadenas.



Règles

Les conséquences d'une défaillance matérielle ou d'un mauvais élingage peuvent être dramatiques:

- JAMAIS PERSONNE SOUS LINE CHARGE EN COURS DE I FVAGE I
- JAMAIS personne entre un obstacle et une charge en mouvement.



Les étapes du levage

- L'évacuation et le balisage de la zone
- La vérification :
 - de l'état général
 - de leur CMU
 - du code couleur
- Réalisation de l'élingage
- Désignation du chef de manœuvre
- Réalisation du guidage avec une corde dédiée.



Attention:

si une charge fait plus de 5 tonnes, vous devez être en possession d'un permis de travail.

Le bon état

Tout accessoire ou élingue en mauvais état doit être détruit. Tous les accessoires de levage doivent être correctement utilisés.

Produits chimiques

Sur le site vous allez rencontrer différents produits chimiques : solvants, acides, lubrifiants, etc...

Lisez les étiquettes sur chaque produit.

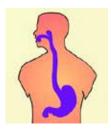


Voies de pénétration

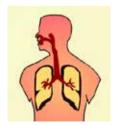
Il existe 3 modes possibles de pénétration de ces produits dans notre organisme :

- Par ingestion
- Par la peau
- Par inhalation

Reportez-vous à la fiche de données de sécurité pour prendre connaissance des protections adaptées.







EPI

Portez des lunettes ou un écran faciale lors de toute manipulation.

Adaptez votre protection au produit que vous utilisez!



Stockage

Après utilisation, les produits doivent être remis dans leur zone de stockage sur bacs de rétention.

Chaque produit reconditionné doit être identifiable et ré-étiqueté.

Attention, certains produits présentent des risques s'ils sont stockés ensemble !

Bouteilles d'oxygène / d'acétylène

Les bouteilles d'oxygène et d'acétylène doivent être :

- Manipulées avec précaution.
- Stockées séparément, debout, attachées avec leurs capuchons.
- Utilisées en position verticale ou inclinée.



N'utilisez jamais les bouteilles en position couchée.



13 RISQUE CHIMIQUE & PRODUITS DANGEREUX

Avant de les utiliser, vérifiez :

- La validité des tuyaux.
- · Le bon montage
- La présence des clapets anti-retour.

Ne graissez JAMAIS les robinets. La réaction de l'oxygène avec la graisse peut être FATALE.

Pour détecter une fuite, utilisez de l'eau savonneuse. JAMAIS DE FLAMME.



14 TRAVAUX EN HAUTEUR

Protections collectives

Protégez-vous contre tout risque de chute Privilégiez les protections collectives comme les garde-corps (elles doivent être correctement fixées et adaptés).

Avertissez votre responsable si vous voyez une protection collective absente ou en mauvais état.

EPI / harnais / longe

Lorsque les protections collectives n'existent pas, le port du harnais est **OBLIGATOIRE** pour tout travail où le risque de chute est supérieur ou égal à 1m80.

TRAVAUX EN HAUTEUR 14

En priorité, utilisez une liane de vie, ou une double longe pour vous déplacer. Elle doit être attachée à un point d'ancrage solide et le plus haut possible.



Échafaudages

Le montage, démontage et la réception des échafaudages doit être effectué par des personnes habilitées.

Dans le cas contraire, il est strictement interdit de les modifier.

Si vous constatez toute anomalie, signalez-le.

La non-réception implique la non-utilisation.

Échelles

Les échelles doivent être utilisées en dernier recours, temporairement. Tenez-vous toujours face à elle, avec 3 points d'appui.

14 TRAVAUX EN HAUTEUR

Utilisez un sac en bandoulière pour transporter du matériel.

L'échelle doit :

- Être attachée ou maintenue par une autre personne.
- Être équipée de patins antidérapants.
- Respecter une bonne inclinaison.
- Dépasser d'au moins 1 mètre
- Être vérifiée visuellement avant toute utilisation



Au-delà de 1,8 mètre de haut, utilisez un harnais de sécurité.

Ouverture de plancher

Méfiez-vous tout particulièrement des ouvertures sur les planchers.

Celles-ci doivent être en permanence protégées.



Chute d'objet

Un objet ou un outil qui tombe de plusieurs mètres peut présenter de graves dangers!

Lorsqu'il y a risque de chute d'objet, délimitez un périmètre de sécurité sur le plancher inférieur.

Attachez l'outillage. Sur un caillebotis : déployez un tapis pour poser vos outils et vos petites pièces.

Signalez tout objet pouvant présenter un risque de chute.

Pièces en mouvement

Soyez extrêmement vigilant aux abords des pièces en mouvement qui peuvent vous happer sans même que vous puissiez réagir.



N'intervenez que lorsque l'équipement est consigné.



15 MACHINES & PIÈCES EN MOUVEMENT

Capots

Après chaque intervention remettez les protections capots et carters. Ne les modifiez pas, elles sont là pour vous protéger.



Écartez-vous des zones à risques. Restez vigilant et sachez anticiper, voire esquiver.

Flexible

Un flexible sous haute pression peut engendrer d'important dégât matériels ou humains.

Il est impératif de mettre en place des estropes de sécurité anti-fouet sur chaque raccord.



ZONE ATEX & ESPACES CONFINÉS 16

ATEX

Une atmosphère explosive, appelée ATEX, est un mélange d'air et de substances inflammables sous forme de gaz, dans lesquelles après inflammation la combustion se propage rapidement. C'est l'explosion!

En zone ATEX

La plupart des zones du site sont définies comme étant des zones ATEX compte tenu de la présence possible de gaz dans l'air.

C'est pourquoi il est strictement interdit :

- de fumer
- de téléphoner en dehors des zones autorisées
- de prendre des photos
- d'utiliser du matériel qui ne respecte pas la norme ATEX, sans autorisation du chef de site.









Attention ! votre matériel électrique doit être validé par le superviseur électrique du site. Tout travail à chaud doit faire l'objet d'un permis de travail.

16 ZONE ATEX & ESPACES CONFINÉS

Espace confiné

Travailler en espace confiné présente des risques importants d'asphyxie, d'intoxication ou d'explosion.

Intervenir dans ce type d'environnement ne s'improvise pas!

Le permis de travail est OBLIGATOIRE pour y pénétrer. Il comprend de nombreuses précautions.

Avant d'entrer, des prises de gaz doivent être réalisées.

Pendant l'opération, un surveillant doit rester en alerte à l'entrée de la capacité et des moyens de secours doivent être installés à proximité.

17 EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident

Vous devez :

- PROTÉGER la zone et éviter un suraccident.
- Ne pas déplacez la victime sauf en cas de danger imminent.
- ALERTER ou faire alerter les secours.
- SECOURIR.
- GUIDER ou faire guider les secours jusqu'à la victime.

Si vous êtes formé, pratiquez les gestes de premier secours, sinon faites intervenir un Sauveteur Secouriste du Travail (SST).



Se questionner

Tout travail présente des risques qu'il vous faut connaître. Sovez acteur de votre sécurité et de celle des autres.

Démarche sécurité

Pour vous accompagner au mieux dans cette démarche SÉCURITÉ. Perenco préconise 3 outils de prévention que vous devez utiliser :

- Le STEP-BACK 5.
- Les 5S
- · Le reporting des anamolies.

STEP-BACK 5

Le STEP-BACK 5 est une technique simple pour éviter la plupart des accidents sur le lieu de travail :

- Prenez CINQ minutes.
- 2 Reculez de CINQ pas.
- 3 Observez autour de vous.
- 4 Réfléchissez.
- 5 Agissez!



particulier les plus simples.

18 CONCLUSION

Méthode des 5S

La méthode des 5S vise à améliorer les tâches effectuées dans l'entreprise.

 SEIRI : Débarasser. · SEITON: Ranger. · SEISO: Nettoyer. SEIKETSU: Ordonner.

SHITSUKE : Être rigoureux.



L'ensemble du système permet :
- D'améliorer les conditions de travail.
- De réduire les risques d'accidents.

Méthode POST

Signalez toute anomalie ou observation via le formulaire «POST» afin que nous puissions ensemble prendre les mesures qui s'imposent.



LA SÉCURITÉ DÉPEND DE VOUS

Bon travail à tous...

19 SPÉCIFICITÉS ONSHORE

Risque routier

Sur la route, les infractions vous exposent à des sanctions civiles, pénales et à des accidents.

N'oubliez jamais que sur la route vous êtes aussi au travail.

Respectez les règles.

Vitesse

Lors de vos déplacements appliquez les limitations de vitesse.

Adaptez votre conduite à votre environnement :

- · Encombrement,
- État de la route,
- Présence de piétons,
- Visibilité réduite de nuit ou lorsqu'il pleut.

Attention, le chargement de votre véhicule peut influencer votre tenue de route et votre distance de freinage : Anticipez !

Ceinture

La ceinture est obligatoire à l'avant comme à l'arrière.

Il est interdit de transporter des personnes dans la benne.

L'utilisation du téléphone, y compris avec un kit main-libre est interdit lorsque le moteur est en marche!

Interdiction de téléphoner en conduisant même avec un kit mains libres



UN passager = UN siège = UNE ceinture!

SPÉCIFICITÉS ONSHORE 19

L'alcool, drogue et médicament

L'alcool. la droque, les médicaments, le stress sont des facteurs qui peuvent conditionner votre conduite et diminuer vos réflexes

En cas de fatique, arrêtez-vous et reposez-vous le temps de récupérer.

Attention, la société se réserve le droit de demander que vous subissiez une prise de sang en vue d'un test d'alcoolémie.



Stationnement

Garez-vous en marche arrière afin d'avoir le meilleur angle de vue lors du départ.



Électricité / levage

Attention aux lignes électriques en cours de levage. Il n'est pas nécessaire de toucher une liane sous tension pour créer un arc et être électrisé

Demandez conseil votre hiérarchie.



Fouilles

Les risques principaux liés aux travaux d'excavation sont :

- D'endommager une ligne électrique ou une ligne sous pression.
- · L'éboulement à l'intérieur des tranchées.



19 SPÉCIFICITÉS ONSHORE

Intervention en tranchée

Il est interdit de :

- Stocker du matériel à proximité immédiate de la fouille.
- Laisser les engins s'en approcher lorsque du personnel est à l'intérieur.
- Se tenir dans la tranchée pour guider une charge en cours de levage.
- Intervenir dans une tranchée sans blindage.

Engins et piétons

Gardez une distance de sécurité autour des engins.

Prenez en compte toute la zone d'évolution de l'engin. Prévoyez une échappatoire en cas de manœuvre inopinée.



Si vous approcher d'un engin, signalez-vous au chauffeur et attendez son accord.

Tubulaires

Tout le matériel tubulaire doit être correctement stocké, avec des bastaings entre chaque rangée, et calé, même disposé directement sur le sol!

SPÉCIFICITÉS OFFSHORE 20

Instruction

Portez le gilet de sauvetage lors de transfert en surfer, c'est obligatoire. Lors de l'embarquement ou du débarquement, soyez attentif aux instructions du matelot.

Sur l'échelle du boat landing, gardez vos deux mains libres. Confiez votre sac au matelot.



Embarquement / Débarquement

Attention, n'embarquez ou ne débarquez que lorsque le bateau est au sommet de la vaque.

Attendez l'ordre du matelot.



20 SPÉCIFICITÉS OFFSHORE

Surfer - Bateau

Sur le surfer, évoluez en vous tenant à la filière.

Installez-vous et restez assis pendant toute la durée du voyage.

Il est interdit de rester dans la « bassine » du surfer pendant le transport.



Accès par panier suspendu

- Portez votre gilet de sauvetage.
- Passez les bras à travers les mailles du filet.
- · Croisez les bras.
- Saisissez dans chaque main une corde verticale.
- Écartez les jambes pour une meilleure stabilité.
- Fléchissez légèrement les jambes au moment de l'arrivée du panier sur le sol.



Ordre de préférence des moyens d'évacuation

En cas d'évacuation, rendez-vous au point de rassemblement puis évacuez selon l'ordre de priorité suivant :

- 1. Par surfer ou hélicoptère
- Par lifeboat
- 3. Par liferaft

Qu'est-ce que l'H₂S?

L'hydrogène sulfuré ou Sulfure d'Hydrogène - plus souvent appelé H₂S, est un gaz incolore, présent dans certains réservoirs.

Il est reconnaissable à son odeur caractéristique d'œuf pourri à faible concentration mais il est inodore à forte concentration.

Il est légèrement plus lourd que l'air et par conséquent s'accumule en point bas.

Effets sur la santé

L'H₂S est extrêmement corrosif, inflammable et explosif. Il est toxique même à faible concentration.



L'H₂S eST UN GAZ MORTEL.

Exposition

Les chiffres à retenir sur l'H_oS:

- A 1 ppm soit une concentration de 0,0001% dans l'air : L'odeur d'œuf pourri est détectable.
- A 100 ppm soit 0,01%: la perte de l'odorat est progressive.
- A 300 ppm soit 0,03%: troubles respiratoires et évanouissement.
- A 1000 ppm soit 0,1% : Décès.

Dès lors que la concentration d'H₂S est supérieure à 10 ppm, le port d'un Appareil Respiratoire Isolant (ARI) est obligatoire.



Détecteur H₂S

Il existe des moyens de détections et d'alerte efficaces en cas de présence d'H₂S.



En cas d'alarme

A l'audition de d'alarme H₂S:

- · Stopper toute activité.
- Enfilez immédiatement votre masque de fuite.
- Sécurisez votre poste de travail.
- Évacuez votre lieu de travail.
- Prévenez la salle de contrôle.
- Rejoignez le point de rassemblement.
- Retirez votre T-card et attendez les instructions.

Masque de fuite isolant type EEBD

Si vous devez utiliser un masque de fuite isolant de type EEBD pour évacuer :

- Localisez l'emplacement le plus proche.
- Saisissez l'ensemble masque + bouteille.
- Équipez-vous selon la procédure.
- Rejoignez le point de rassemblement.
- Au point de rassemblement, enlevez l'EEBD si les détecteurs individuels H_oS ne sont pas en alarme.



NOTES

| • • • | • • | • • | • • | • • | • | • • | • • | • • | • • | • • | • • | • • | • • | • | • • | • | • • | • • | • | • • | • • | • • | • • | • | • • | • • | •• | • • | • | • • | • | • • | • • | • • | • • | • • | • • | •• | • • | • • • | • |
|-------|-----|-----|-----|-----|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|---|-----|-------|-----|-----|---|-----|-----|-----|-----|---|-----|-----|----|-----|---|-----|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----------|---|
| • • • | • • | | • • | • | • | • • | • • | | ٠. | | | | ٠. | • | | • | | | • | ٠. | | | ٠. | • | | | | • • | • | • | • | • | | | | | • • | • • | • • | • • • | • |
| ••• | • • | | | • | | • • | | | | | | | ٠. | • | | • | | | | | | | ٠. | • | | | | | | • | • | • | | | | | • • | | •• | | |
| ••• | | | | • | | | | | ٠. | | | | ٠. | • | | • | | | • | ٠. | | | ٠. | • | | | ٠. | | • | • | • | • | | | | | • • | • • | • • | • • • | |
| ••• | | | | • | | • • | | | | | | | | | | • | | | • | | | | | • | | | | | | | • | • | | | | | | | | | |
| • • • | | | | • • | | | | | ٠. | | | | ٠. | | | | | | | ٠. | | | ٠. | • | | | ٠. | | | | | | | | | ٠. | | | • • | | |
| • • • | | | | | | | | | ٠. | | | | ٠. | | | | | | | ٠. | | | ٠. | | | | ٠. | | | | | | | | | | | | • • | | |
| ••• | | | | | | | | | | | | | ٠. | | | • | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | ٠. | | | | |
| • • • | | | | | | | | | | | | | | | | • | | | | ٠. | | | | • | | | ٠. | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | ٠. | | | | | | | | | | | • | | | | | | | | | | | | | •• | | • • | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | • | | | | | | | | | | | | | •• | | • • | | |
| ••• | | | | • • | | • • | | | | | | | ٠. | | | • | | | | | | | | • | | | ٠. | | | | | | | | | | •• | | • • | | |
| • • • | | | | | | | | | | | | | ٠. | | | | | | | | | | | | | | ٠. | | | | | | | | | | • • | | • • | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | • • | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

NOTES

| ••••• | | ······································ |
|-------|------|--|
| ••••• | | |
| ••••• | | |
| ••••• | | ······································ |
| ••••• | | ······································ |
| ••••• | | ······································ |
| ••••• | | |
| ••••• | | |
| ••••• | | |
| ••••• | | ······································ |
| ••••• | | |
| ••••• | | ······································ |
| ••••• | | ······································ |
| | | |



